



# COLLOQUE

Le paiement électronique  
dans tous ses états

Mercredi 22 juin 2016

Salle des Conseils - 2<sup>e</sup> étage  
12 place du Panthéon 75005 Paris

# Le paiement électronique dans tous ses états

---

9h00 Accueil des participants

9h30 Début des travaux

---

## *Introduction*

par **Jérôme Passa**, professeur et directeur du CEJEM à l'université Paris II Panthéon-Assas

## **PANORAMA GÉNÉRAL**

Modérateur : **Pierre Storrer**, avocat chez Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP

### Règles applicables au paiement électronique : vue d'ensemble

par **Myriam Roussille**, agrégée des Facultés de droit, université du Mans

### Existe-t-il un droit du paiement électronique ?

par **Michel Espagnon**, docteur en droit

### L'apport de la deuxième Directive sur les services de paiement (DSP 2) et ses perspectives de transposition

par **Lise Breteau**, avocate au Barreau de Paris

## *Pause*

### PSP : la lutte des anciens et des nouveaux agrégateurs et initiateurs de paiement, Fintech, GAFA

par **Jérôme Traisnel**, président directeur général de Slimpay

### Moyen de paiement, authentification et biométrie

par **Éric A. Caprioli**, avocat chez Caprioli & Associés, vice-président de la FNTEC et du CESIN, enseignant à l'université Paris II Panthéon-Assas

### Le point de vue de l'autorité de contrôle

par un responsable de l'ACPR

## *Débat*

# Le paiement électronique dans tous ses états

---

12 h 15 Clôture de la matinée / Déjeuner libre

14 h 30 Reprise des travaux

---

## QUESTIONS SPÉCIALES

Modérateur : **Jean-Marie Ferrieres**, expert en informatique et en technologie de l'information, expert de la Cour d'appel de Paris

### La protection des données personnelles de paiement

par **Katty Saint-Gelais**, juriste au service des affaires économiques à la CNIL

### Le paiement sur internet

par **Martine Briat**, directeur juridique chez GIE Cartes Bancaires

### Blochain et monnaies virtuelles

par **Pascal Agosti**, avocat chez Caprioli & Associés, enseignant à l'université Paris II Panthéon-Assas

### Bitcoins : efficacité, acceptabilité

par **Caroline Laverdet**, avocat à la Cour

### *Pause*

### Le paiement électronique par téléphone mobile et paiement sans contact

par **Marie Dubarry**, responsable partenariat stratégique et paiement ORANGE

### *Débat*

### *Conclusion*

par **Jérôme Huet**, professeur émérite de l'université Paris II Panthéon-Assas

---

17 h 30 Fin des travaux

---

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Lieu

Université Paris II Panthéon-Assas - Salle des conseils, 2<sup>e</sup> étage  
12 place du Panthéon 75005 Paris  
RER : Luxembourg - Parking public : Soufflot

### Inscription

Avant le 15 juin 2016 accompagnée des frais à adresser à :  
Université Paris II Panthéon-Assas - CEJEM  
12 place du Panthéon 75231 Paris Cedex 05

### Frais d'inscription

100 € T.T.C. par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université Paris II Panthéon-Assas

### Contacts

Nathalie cériani & Sophie Gesret  
Téléphone : 01 44 41 56 91 - Télécopie : 01 44 41 56 55  
Courriel : nathalie.ceriani@u-paris2.fr

- 
- Les demandes d'attestation de présence se font par courriel :  
sophie.rose.gesret@gmail.com
  - Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats
  - Nombre de places très limité, merci de répondre dès réception de ce programme
- 

Avec le concours des étudiants du master 2 Droit du multimédia et de l'informatique (DMI), de l'Association des anciens DMI (AADMI), du master 2 Droit de la communication (DTCOM), de l'AFDIT, de l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE), de la Revue Lamy droit de l'immatériel, des Affiches Parisiennes, de La Semaine Juridique Édition Générale et Droit des Affaires (LexisNexis), de la revue Expertise, des Éditions Lextenso, des Éditions Dalloz.



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON - ASSAS

12 place du Panthéon 75005 Paris  
www.u-paris2.fr